

info@clés



Mobilité

décembre 2024

introduction



La question de la mobilité et des déplacements est une préoccupation ancienne de l'AGAPE. L'Observatoire de la mobilité et des déplacements a comme objectif de capitaliser les données, de mettre en commun les connaissances et de mettre en réseau les acteurs de la mobilité afin de contribuer aux études de l'Agence et aux travaux de ses partenaires. Il se veut un centre de ressources qui alimente les différents diagnostics de l'Agence et de ses partenaires.

Afin de valoriser les données disponibles à l'Agence, cet InfOclé est subdivisé en 5 parties :

- Pratiques de déplacements
- Accidentologie
- Trafic routier
- Accessibilité
- Qualité de l'air

Ces indicateurs permettent d'avoir un panorama de la mobilité sur les territoires.

LES INDICATEURS

PRATIQUES DE DEPLACEMENT

Pour les besoins de l'InfOclé, 2 sources de données ont été utilisées :

- **L'Enquête Déplacement Ville Moyenne (EDVM)** est le référentiel sur le territoire des pratiques de déplacement des habitants à un moment donné. Elle vise à mieux connaître les pratiques et les besoins de la population. Les données issues de l'EDVM permettent ainsi de dresser un portrait des enjeux mobilité du territoire afin de mieux organiser et aménager le territoire.

Elle a été réalisée en 2015 sur les territoires du SCoT Nord 54 et sur la CC Pays-Haut Val d'Alzette.

- **L'Enquête de Mobilité Certifiée Cerema (EMC²)** permet également d'obtenir une photographie des déplacements des habitants d'un territoire un jour moyen de la semaine pour tous les motifs et pour tous les modes de transport. Elle remplace les Enquêtes Ménages Déplacement (EMD) depuis 2018.

L'EMC² a été menée sur les territoires du Nord et de l'Est du SCoT de l'Agglomération Thionilloise (CCAM, CCB3F et CCAM) en 2020.

Les données de ces enquêtes sont valables 10 ans.

- **Répartition modale**

Part des différents modes de déplacement du quotidien : voiture comme conducteur ou passager, marche à pied, transport en commun, vélo, autres.

- **Budget-distance**

Distance quotidienne parcourue par personne sur l'ensemble de ses déplacements. L'unité est donnée en km/jour.

- **Budget-temps**

Temps consacré par les habitants enquêtés pour l'ensemble de leurs déplacements réalisés dans la journée. L'unité est donnée en minutes/jour.

- **Itinéraires cyclables**

Ils sont issus du site Géovélo, afin d'offrir une vue complète et actualisée des conditions de cyclisme urbain, périurbain et rural.

- **Taux de motorisation des ménages**

Pourcentage de ménages disposant d'au moins une voiture. À partir de deux véhicules, le ménage est dit multi motorisé.

PRATIQUES DE DEPLACEMENT

- **Immobilites**
Personnes enquêtées qui n'ont effectué aucun déplacement.
- **Déplacements transfrontaliers**
Déplacements qui ont nécessité la traversée d'une frontière. Ici, soit l'Allemagne, la Belgique ou le Luxembourg.

- **Equipement en vélo**
Possession d'au moins un vélo dans un foyer.

Echelle la plus fine disponible : intercommunalité, sauf commune pour le taux de motorisation

Sources : Géovélo ; enquête IPSOS pour Europ Assistance (2024) ; INSEE RP (2020) ; Ministère de la Transition et de la Cohésion des territoires (2024)

ACCIDENTOLOGIE

- **Répartition des accidents par mode**
Les données sont issues des bases de données annuelles des accidents corporels de la circulation routière (BAAC) administrées par l'ONISR. Elles ne recensent que les accidents déclarés par les services de police. Les données représentent uniquement les véhicules particuliers, les vélos, les deux-roues motorisés et les utilitaires.

Echelle la plus fine disponible : commune pour la répartition des accidents par mode / intercommunalité pour les victimes accidentées

Source : ONISR 2017 à 2021 (dernière donnée au moment du traitement)

Pour aller plus loin...



TRAFIC ROUTIER

- **Conditions de circulation**
Evaluation du niveau du trafic routier sous 3 états : saturé, gêne et fluide. Traitement réalisé sur la somme des données du trafic moyen journalier tous véhicules, tous jours comptés 2023 (TMJA) et celui pour les poids lourds (TMJA_PL).

Source : Dispositif CoMPTAGE (COopération, Mutualisation et Partage des Trafics routiers Agrégés dans le Grand Est), DREAL, 2023.

QUALITE DE L'AIR

- **Evolution du taux de particules fines dans l'air**
Les particules fines (PM 2,5) sont des entités solides de très petite taille, nocives pour la santé respiratoire et cardiovasculaire. Elles peuvent être de source naturelle (feux de forêt, éruption volcanique, etc) ou humaine (industrie, résidentiel, agriculture, transports). Ici nous avons choisi de traiter celles qui sont liées au transport. Si la tendance est à la baisse depuis 2005, elles restent encore très présentes dans l'atmosphère.

En France, les transports sont le premier poste des émissions de gaz à effet de serre (GES).

Echelle la plus fine disponible : intercommunalité

- **Répartition des vignettes des Crit'Air sur l'ensemble du parc automobile en 2021**
La vignette Crit'Air (certificat qualité de l'air) permet de classer les véhicules en fonction de leurs émissions polluantes en particules fines et oxydes d'azote. Elle est obligatoire dans les villes ayant mis en place une Zone à Faible Émission mobilité (ZFE-m), 12 au total en France. La vignette Crit'Air E correspond à tous les véhicules 100% électriques ou hydrogènes.

En 2022, le parc roulant moyen de véhicules immatriculés en France représente 45,8 millions de véhicules, dont 848 000 voitures équipées d'une motorisation alternative (électrique, hybride rechargeable ou à hydrogène) soit près de 2% du parc français.

Echelle la plus fine disponible : commune

Sources : ATMO Grand Est (2021) ; données du répertoire statistique des véhicules routiers (Rsvero) du SDES (service des données et études statistiques) du Ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires (2022)

ACCESSIBILITE

- **Proximité à la gare SNCF la plus proche**
L'accessibilité d'un territoire est ici évaluée par l'accessibilité à la gare la plus proche afin d'atteindre les biens, les services et les activités désirés par un individu, via un moyen de transport plus écologique que l'automobile. Elle est représentée par 3 courbes de temps ou « isochrones » réalisées en voiture : moins de 5 min, entre 5 et 10 min et plus de 10 min.
- **Evolution de la fréquentation des gares**
fréquentation annuelle des gares voyageurs de 2015 à 2022 issues des données de billetteries de la SNCF.

Source : SNCF (2015 à 2022)

- **Bornes de recharge électriques**
La donnée des infrastructures de recharge pour véhicule électrique (IRVE) permet d'avoir une photographie du territoire en terme d'aménagement pour l'électromobilité. La liste des bornes du fichier consolidé n'est pas exhaustive et repose sur les déclarations des collectivités locales porteuses d'un projet d'installation IRVE. Au 1^{er} janvier 2024, on dénombrait 120 354 bornes publiques en France.

Echelle la plus fine disponible : commune

Sources : Fichier consolidé des Bornes de Recharge pour Véhicules Électriques, datagouv.fr (2024), Avere-France (2024).



ZOOM SUR LES AMÉNAGEMENTS CYCLABLES

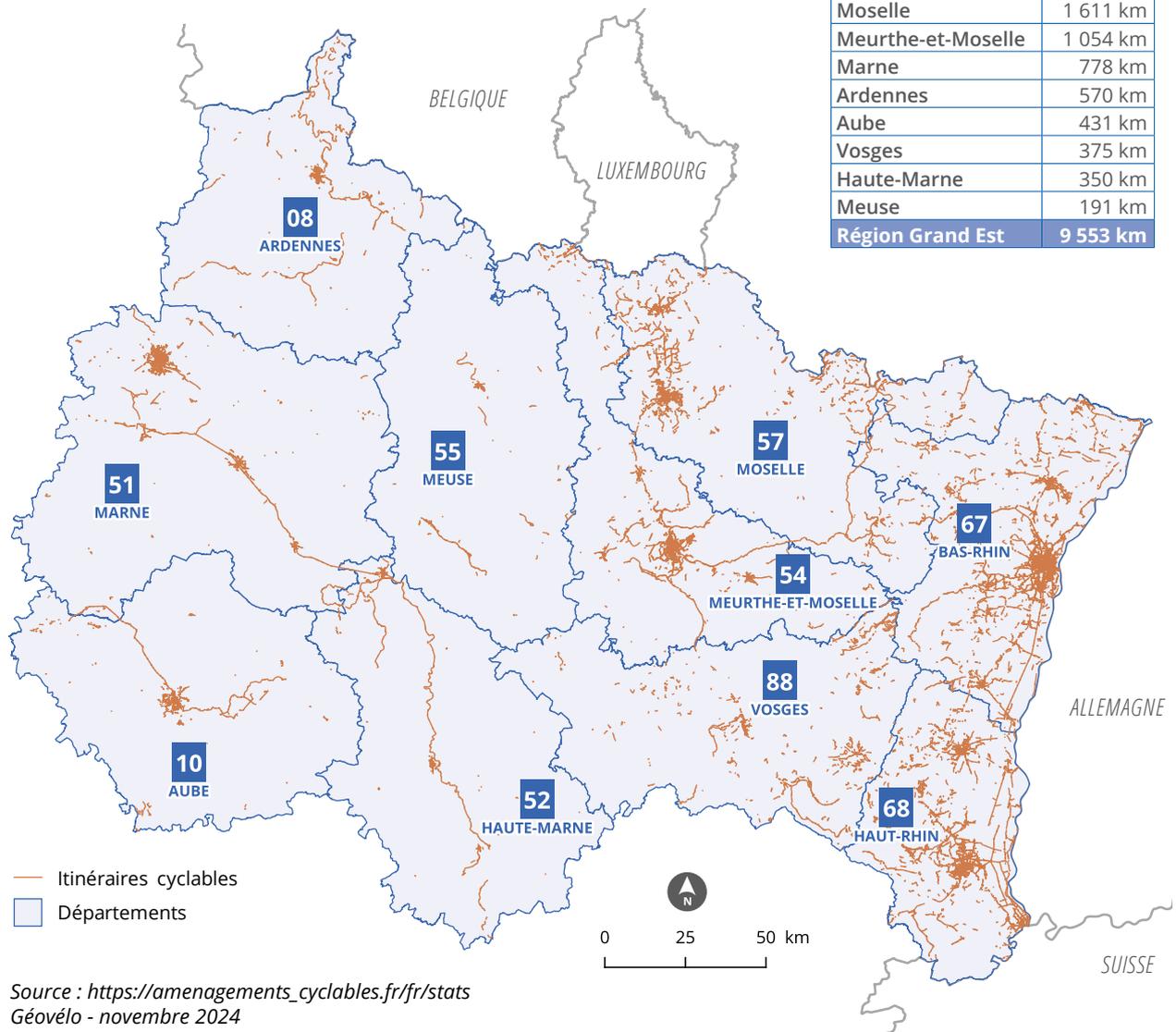
Depuis la crise du Covid-19, l'enjeu des déplacements en vélo s'est intensifié et les intercommunalités se sont emparées de l'opportunité d'aménager massivement des infrastructures cyclables.

La Stratégie Nationale Bas Carbone vise une transformation de la société d'ici à 2030, avec un objectif de part de déplacement à vélo de 12% (aujourd'hui moins de 3%). La Région Grand Est s'inscrit dans cette stratégie et a élaboré son Plan Vélo 2022-2028 dans ce sens.

Aujourd'hui, **le Grand Est est la 3^{ème} région en France à avoir aménagé le plus d'itinéraires cyclables (9 553km)**, après la Nouvelle Aquitaine (10 597km) et l'Auvergne-Rhône-Alpes (10 331km).

Classement des départements à l'échelle régionale

Bas-Rhin	2 556 km
Haut-Rhin	1 637 km
Moselle	1 611 km
Meurthe-et-Moselle	1 054 km
Marne	778 km
Ardennes	570 km
Aube	431 km
Vosges	375 km
Haute-Marne	350 km
Meuse	191 km
Région Grand Est	9 553 km

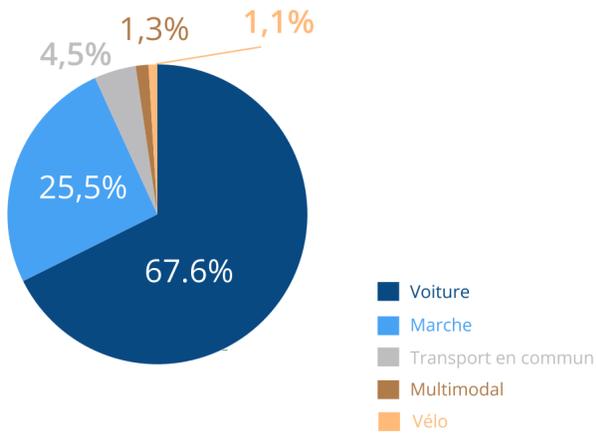


Source : https://amenagements_cyclables.fr/fr/stats
Géovélo - novembre 2024

Espace Jean Monnet | Eurobase 2 | Pôle Européen de Développement | F-54810 LONGLAVILLE
tél : (+33) 03 55 26 00 10 | www.agape-lorrainord.eu | agape@agape-lorrainord.eu
Contact : Yasmine ARROUB, chargée d'études « Mobilités et Planification »
tél : (+33) 03 55 26 00 28 | yarroub@agape-lorrainord.eu
Directeur de la publication : Julien SCHMITZ
Rédaction : Yasmine ARROUB | Cartographie et traitement des données : Frédéric GONNET
Infographie : Virginie LANG-KAREVSKI

PRATIQUES DE DEPLACEMENT

Répartition modale des déplacements en 2017



200

km de pistes cyclables sur l'ensemble du territoire

Budget distance

54

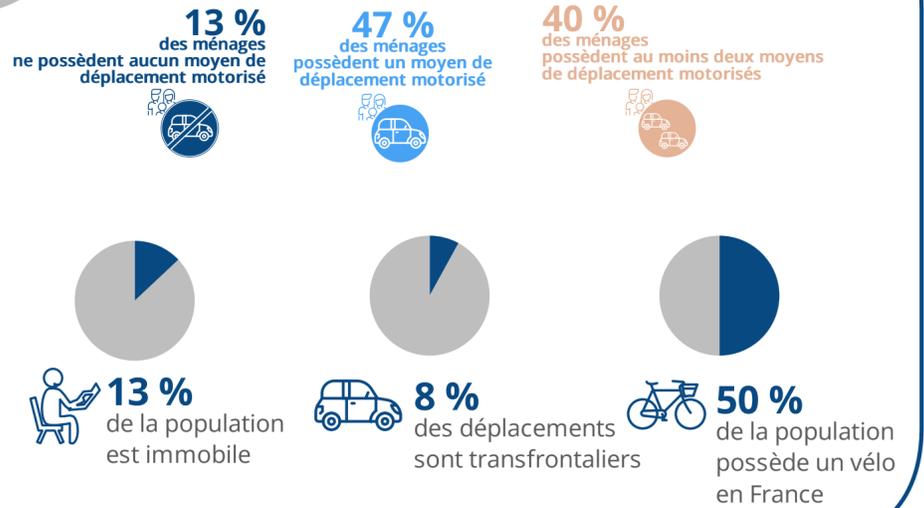
km/jour

Budget temps

91

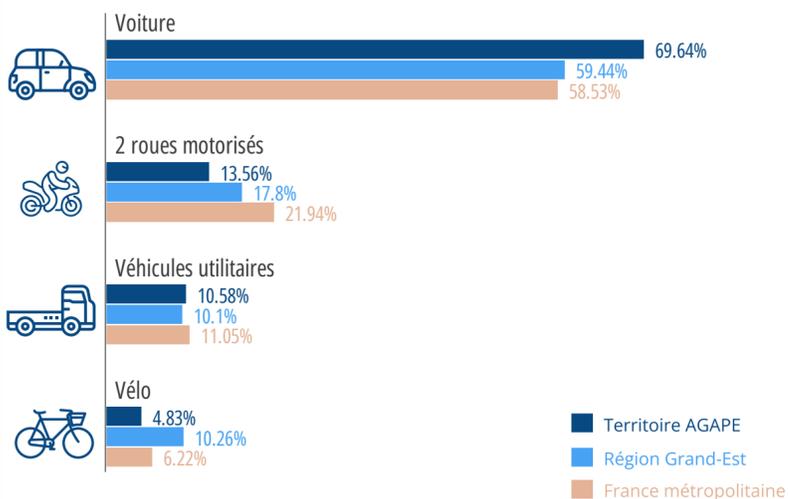
minutes/jour

Taux de motorisation des ménages en 2020



ACCIDENTOLOGIE

Répartition des accidents par mode sur la Territoire AGAPE

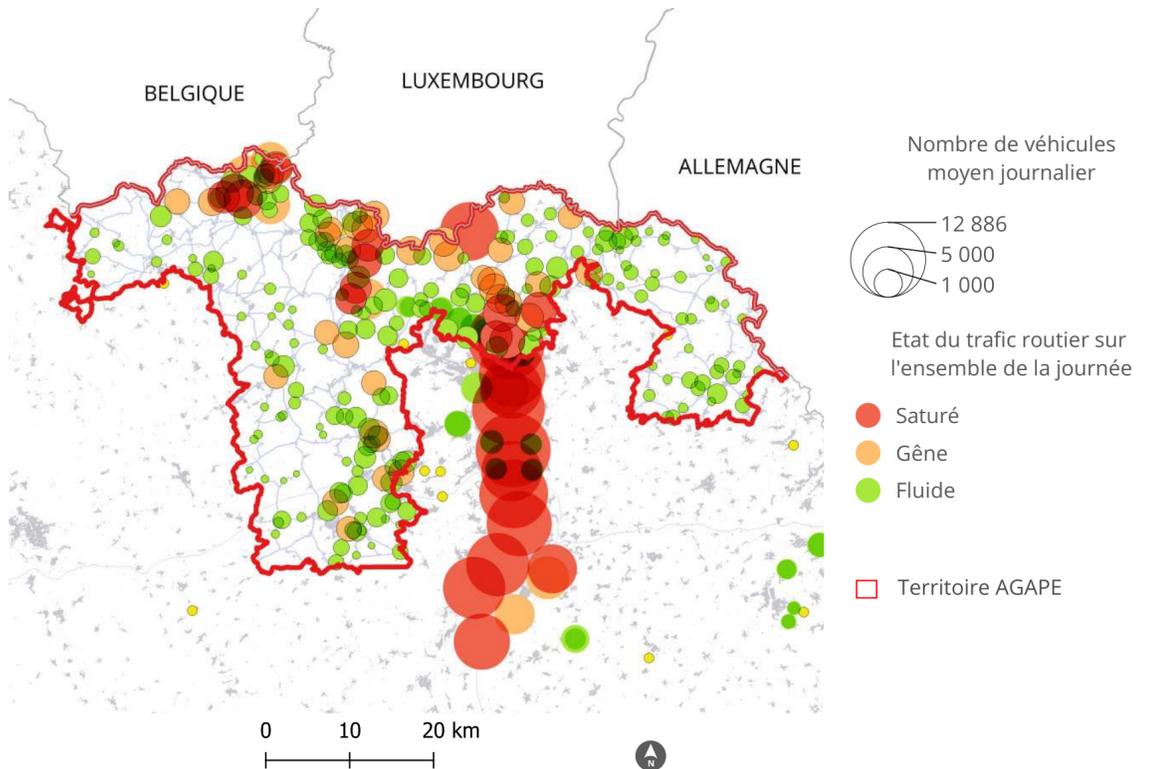


56 décès liés à un accident (entre 2017 et 2021)

225 blessés graves liés à un accident (entre 2017 et 2021)

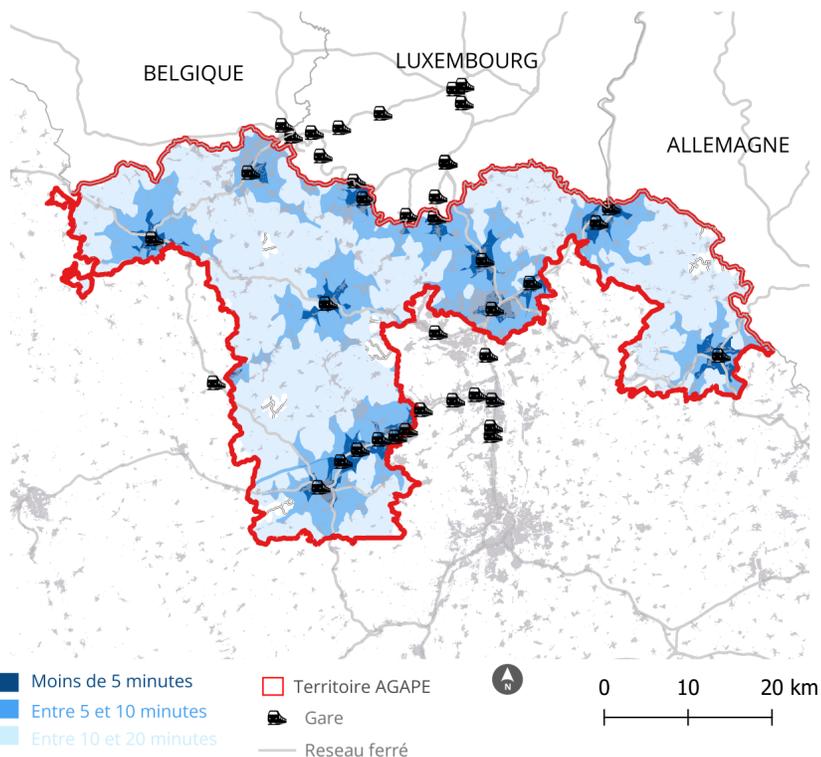
TRAFIC ROUTIER

Conditions de circulation en 2023
Territoire AGAPE



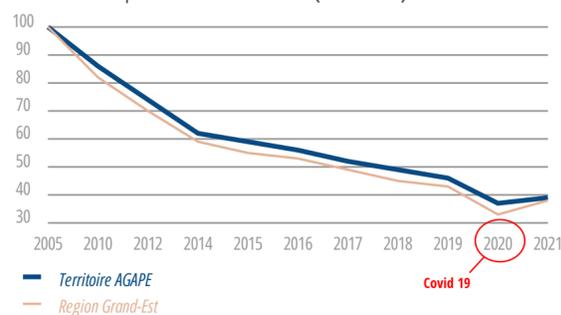
ACCESSIBILITE

Proximité à la gare SNCF la plus proche (en voiture)



QUALITE DE L'AIR

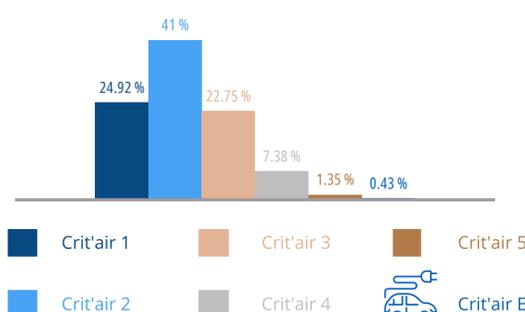
Evolution du taux de particules fines (PM 2.5) dans l'air



Une réduction de 61 % du taux de PM 2.5* dans l'air depuis 2005

* Entités solides de très petites tailles nocives pour la santé respiratoire aussi appelées 'Particules fines'

Répartition des vignettes Crit'Air sur l'ensemble du parc automobile en 2024



+11% de fréquentation des gares sur le Territoire de 2015 à 2022

537 Bornes de recharge électriques